

LE MAGAZINE

DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DES MONTS DU PILAT

nouvelles des monts

WWW.CC-MONTSDUPILAT.FR

#3
AVRIL 2024

VIA FLUVIA
Véloroute entre
Loire et Rhône



Communauté
de Communes
des Monts
du Pilat



Métallerie d'art

Création métal
originale sur-mesure

Acier, inox, alu et
autre matériau

Escaliers, portails,
garde-corps,
pergolas, terrasses,
mobilier, déco

COOLFABRIK
creation metal

1411 route de la Faye
Le Coutellier
42220 Burdignes

06 88 95 76 47
atelier@coolfabrik.eu
www.coolfabrik.eu

SARL CoolFabrik 502 419 302 RCS St Etienne



Venez découvrir les secrets de la fabrication
de nos bonbons, pâtes à tartiner et chocolats à travers
une visite ludique et gourmande

Dégustation gratuite



Boulevard d'Almandet, 42220 Bourg-Argental
04 77 51 55 88 - www.fabrique-julien.fr



BRASSERIE
PILAT

BIÈRES ARTISANALES BIOLOGIQUES



VISITES



DÉGUSTATION



VENTE

www.brasseriedupilat.com

@brasseriedupilat @labrasseriedupilat

Saint-Julien-Molin-Molette - 04 77 51 56 17



 **SICC VRD**
BUREAU D'ÉTUDES

COLLECTIVITÉS TERRITORIALES,
INDUSTRIE,
PROMOTEURS, PARTICULIERS

Infrastructures,
aménagement urbains et routiers,
réseaux, assainissement autonome

Sylvain DUMOND
06 74 78 02 04 | sicc-vrd.fr

La CCMP remercie chaleureusement ses annonceurs.

Pour réserver votre encart dans le prochain bulletin, n'hésitez pas à contacter la CCMP au 04 77 39 69 21 ou par mél à info@cc-montsdupilat.fr

M adame, Monsieur,

La parution de ce bulletin est l'occasion de vous présenter l'avancée des projets et des actions communautaires.

La compétence "développement économique" étant la raison d'être historique de l'intercommunalité, l'accompagnement des entreprises figure au rang de priorité. Les aides qui leur sont destinées, comme l'ensemble des moyens dédiés à l'aménagement de zones d'activité et à la requalification de friches artisanales ou industrielles sont autant de leviers pour les aider à développer des projets, créateurs de richesse et d'emplois. Le soutien du territoire à la filière agricole n'a d'ailleurs pas attendu la crise de ces dernières semaines.

La CCMP (Communauté de Communes des Monts du Pilat) répond également, et plus largement, aux attentes de ses habitants, en aménageant le territoire et en veillant à une répartition équilibrée des équipements publics et des services. Ainsi, une seconde Maison France Services a été ouverte à Bourg-Argental. Ce nouvel équipement vient compléter la première, installée en 2020 à Saint-Genest-Malifaux. Amener, à nouveau, les services au plus près des habitants, telle est l'une des missions sociales de la Communauté de Communes. En 2023, elle est victime de son succès, enregistrant 6 781 sollicitations au sein de ces deux structures !

La Communauté de Communes inscrit aussi son action dans la transition écologique. Une étude sur l'autoconsommation collective a notamment été lancée. L'objectif : développer la production d'énergie verte, en circuit court, sur notre territoire. Toujours en matière de production d'énergie, tout est mis en œuvre pour réaliser le projet éolien de Taillard, dès la fin de son parcours judiciaire, les juridictions administratives lyonnaises ayant, par deux fois, rejeté les recours dirigés contre les autorisations délivrées. Enfin, à l'approche des beaux jours, je ne peux que vous inviter à profiter de la Via Fluvia. Après dix années d'études, de négociations foncières, de recherches de financements, la réalisation de la portion ligérienne de la vélo route s'est achevée en 2023. Relier les fleuves Loire et Rhône paraissait un pari fou. Grâce à l'engagement partagé avec cinq intercommunalités d'Ardèche et de Haute-Loire, nous y sommes quasiment parvenus ! Déjà devenu un attrait touristique, cette Via Fluvia propulse un nouvel essor touristique, et donc économique, dans les Monts du Pilat.

Au nom du conseil communautaire et des services de la Communauté de Communes, je vous souhaite une agréable lecture de ce bulletin !

**Le président,
Stéphane Heyraud
maire de Bourg-Argental**



04 **LA COMMUNAUTÉ
DE COMMUNES**

06
**LE DÉVELOPPEMENT
ÉCONOMIQUE**

10 **LOISIRS
ET TOURISME**

**LES SERVICES
À LA POPULATION** 16

20 **LE DÉVELOPPEMENT
DURABLE**

Nouvelles des Monts, le magazine de la Communauté de Communes des Monts du Pilat – n° 03 – avril 2024

Place de l'Hôtel de Ville - 42220 Bourg-Argental - 04 77 39 69 21

Direction de la publication : Stéphane Heyraud **Rédaction en chef :** Patricia Sala **Coordination générale :** 4Plumes Saint-Etienne **Rédaction :** Julie Tadduni, Laura Samuel
Photos : Un monde à vélo - Via Fluvia, Wilfried Marcon, Nicolas Péaut, Emilie Degraix, Patricia Sala, Christine Gazel, Caroline Vidal, Frédéric Didier, SICTOM Velay-Pilat, Mélanie Combette - Via Fluvia, OTPilat, Martène Bernon-Spanu, Fabrice Grain, Aurélie Lierley, Joël Damaze - Via Fluvia, Lydie - Maxime, Le Caillou aux hiboux, Ville de Montmélian **Photothèque :** CCMP
Publicité : Patricia Brustel 4Plumes Saint-Etienne **Mise en page :** Olivier Réveillon **Impression :** Imprimerie Reboul, Saint-Etienne **Date de dépôt légal :** avril 2024 **Numéro ISSN :** 1773-181X

LES TEMPS FORTS DE 2022 ET 2023



← 07/04/2022

Revêtement de la Via Fluvia pour jonction avec l'Ardèche



↑ 30/04/2022

Inauguration du pôle enfance de Saint-Sauveur-en-Rue et de la Maison d'assistantes maternelles



↑ 17/09/2022

Inauguration de la Maison d'Assistantes Maternelles au Bessat



↑ 16/09/2022

Signature de la Convention avec la Chambre des Métiers et de l'Artisanat de la Loire, en présence de M. Pascal Calamand, Président de la CMA et visite de l'entreprise Menuiserie Charpente Maurin (MCMH) à Burdigones



← 11/09/2022

Participation de la CCMP à « La Fête est dans le pré », organisée par le Comité de développement agricole, pour présenter le Projet Alimentaire Territorial (PAT) à Saint-Genest-Malifaux



↑ **24/09/2022**

Lors de la Foire de Saint-Étienne, la CCMP a accompagné ses producteurs et restaurateurs sur le stand du Département de la Loire, mettant en valeur les produits régionaux.



↓ **15/10/2022**

Concert Butternote dans le cadre du Temps fort de la Parentalité, à Marlhes



↑ **20/12/2022**

Signature de la Convention d'Opération de Revitalisation du Territoire (ORT) entre les Communes de Bourg-Argental et Saint-Genest-Malifaux, la Communauté de Communes et l'Etat, en présence de Mme SEGUIN, Préfète.

↓ **25/01/2023**

Signature du Contrat Territorial Filière Forêt-Bois avec le Département de la Loire en présence de M. Georges Ziegler, Président du Département



↓ **17/07/2023**

Visite du Préfet de la Loire.



← **19/10/2023**

Réunion d'information sur les centrales villageoises et l'autoconsommation collective à Saint-Julien-Molin-Molette



MANAGER DE COMMERCE ET ARTISANAT

UN ACCOMPAGNEMENT NOVATEUR



Contact : Aurélie LIERLEY
06 17 60 26 48

Programme des ateliers
www.leclsoir-cowork.fr

Soucieuse de favoriser le tissu économique local, la Communauté de Communes agit pour ses commerces et ses artisans. Une nouvelle interlocutrice a été recrutée en 2022 : Aurélie Lierley, manager de commerce et artisanat. Son objectif ? Favoriser, dynamiser et développer l'économie du territoire. Rencontre.

En quoi consiste le poste de manager de commerce et artisanat ?

J'ai pour mission de dynamiser le tissu économique local. Ces deux premières années dans les Monts du Pilat ont été, pour moi, l'occasion d'aller à la rencontre de nombreux commerçants et artisans du territoire. Cela m'a permis d'échanger avec eux sur leurs différentes problématiques et de leur proposer un accompagnement. J'apporte mon expertise et mes conseils à la fois sur des problématiques administratives, techniques ou encore financières. Mon rôle est de les aider à effectuer des démarches comme la recherche d'un local via notre bourse aux locaux vacants, la construction du business plan, etc. ou à développer des projets.

« On essaie de trouver des solutions ensemble. »

Mais, ma mission ne s'arrête pas là ! Par mon intervention, la CCMP met, également, en réseau les commerçants et soutient les associations commerciales du territoire, notamment dans la réalisation d'animations.

Quelles actions avez-vous pu mener ?

Un programme avec des ateliers, des conférences ou encore des petits-déjeuners est aussi proposé régulièrement à l'Éclosoir. Ces temps d'échanges sont organisés avec nos partenaires, comme la Chambre de Commerce et d'Industrie ou des acteurs locaux, comme des banques, des assurances, etc. Ces rencontres sont l'occasion de mettre en réseau les acteurs économiques et d'échanger lors de moments conviviaux.

Dans cette perspective de rencontre, nous avons organisé un job-dating en 2023. Ouvert à tous les secteurs, il s'est révélé être une véritable réussite. Au total, vingt-quatre sociétés ont déposé des offres, soixante CV ont été comptabilisés et cinq employeurs ont pu recruter.

En octobre dernier, nous avons organisé un Bus Tour des locaux vacants. Le but était de faire connaître les locaux disponibles sur le territoire à des porteurs de projet. ▶

Pour en savoir davantage sur le Bus Tour, rendez-vous sur le site de la CCMP www.cc-montsdupilat.fr

DYNAMISER LE TISSU ÉCONOMIQUE



Christian Seux
Vice-président en charge
du développement économique

« La manager de commerce et artisanat joue un rôle essentiel dans le développement économique. Elle doit faciliter les démarches entre leurs acteurs et les accompagner dans leurs projets. Elle contribue à la dynamique et l'animation des centres-bourgs et des centres-villes, nous explique M. Christian Seux, vice-président à l'économie.

L'économie est la priorité numéro un pour les élus de la Communauté de Communes des Monts du Pilat.

L'activité de nos commerces, de nos artisans et de nos entreprises contribue au dynamisme et à la vitalité de notre territoire. Nous devons renforcer le commerce de proximité et l'artisanat, fédérer et impliquer les acteurs locaux. Nous devons donc les accompagner et les soutenir dans leurs actions.

De même, nous souhaitons développer l'attractivité de notre territoire notamment pour attirer les porteurs de projet et leur donner envie de s'installer.

Grâce à la manager de commerce, nous proposons un service d'accompagnement de proximité et développons des actions au service des commerçants et des artisans. » ▶

PASSER AU NUMÉRIQUE

AVEC UN ACCOMPAGNEMENT PERSONNALISÉ



Vous êtes un professionnel ? Vous souhaitez perfectionner votre utilisation du numérique ? Vous faire connaître ou fédérer votre clientèle grâce aux réseaux sociaux ? Découvrez les ateliers numériques personnalisés à l'Éclosoir, avec Frédéric Didier.

La CCMP accompagne les acteurs économiques au quotidien. D'ailleurs, elle propose un espace collaboratif, l'Éclosoir, où ils peuvent se rencontrer, échanger et solliciter l'équipe de la CCMP pour des conseils et un accompagnement. Professionnels, Frédéric vous guide dans la découverte et l'utilisation des nouvelles technologies.

Aurélié Raymond, coiffeuse et gérante du salon Modern' Styl' de Bourg-Argental, a bénéficié de cette aide. Elle nous explique :

Pour quelles raisons avez-vous souhaité recevoir un accompagnement numérique ?
Installée depuis plus de 15 ans sur le



Aurélié Raymond

« Grâce à ses nombreux conseils et astuces, je publie régulièrement des contenus adaptés et attractifs. »

territoire, j'ai une clientèle régulière, mais comme toute commerçante, je souhaite développer mon activité. Aujourd'hui,

notre quotidien est rythmé par les nouvelles technologies. Auparavant, le simple bouche-à-oreille suffisait à se faire connaître. Aujourd'hui il faut disposer d'outils de communication digitaux.

Je souhaitais apprendre à utiliser les réseaux sociaux et particulièrement à créer une page Instagram. Je bouillonnais d'idées, mais finalement je ne savais pas comment les mettre en œuvre.

Comment Frédéric vous a-t-il aidé ?

Après avoir cerné mes besoins, Frédéric m'a reçu au sein de l'Éclosoir. À la suite de quatre rendez-vous, je savais utiliser Facebook, ma page Google était à jour et je disposais d'un compte Instagram. Il m'a vraiment aidé à comprendre le fonctionnement des réseaux sociaux, à développer ma notoriété et à communiquer auprès de ma clientèle habituelle. Grâce à ses nombreux conseils et astuces, je publie régulièrement des contenus adaptés et attractifs.

Recommanderiez-vous ces ateliers ?

Je recommande à 100 %. Il s'agit de véritables accompagnements personnalisés, selon vos problématiques et vos attentes. Vous êtes accueillis au sein de locaux agréables et équipés, dans une ambiance conviviale. Et surtout, Frédéric est une personne à l'écoute et pédagogue, qui sait se rendre disponible et flexible, un point non négligeable quand on possède son propre commerce. ▶

+ d'infos

ATELIERS NUMÉRIQUES

Individuels ou collectifs, toutes les semaines sur des thématiques diverses.

Gratuit – Sur inscription – Nombre de participants limité

Contact : Frédéric DIDIER, Conseiller numérique
06 14 12 47 51 - numerique.eco@cc-montsdupilat.fr



L'Éclosoir
C O W O R K
des Monts du Pilat

L'Éclosoir c'est aussi
un espace de coworking, des bureaux à la location,
ateliers, permanences et rendez-vous avec
des partenaires (ADIE, CCI...)

www.leclosoir-cowork.fr

Ce dispositif est soutenu par l'État dans le cadre du dispositif Conseiller numérique France Services





REPRISE ET TRANSMISSION D'EXPLOITATIONS AGRICOLES

À l'approche de la retraite, de nombreux agriculteurs s'interrogent sur l'avenir de leur exploitation. La Communauté de Communes s'est donc emparée de la question et mène différentes actions inscrites dans le Projet Alimentaire Territorial afin de favoriser la transmission et la reprise d'exploitations.

En France, de nombreux exploitants peinent à trouver un repreneur lorsque vient l'âge du départ à la retraite. Les Monts du Pilat ne font pas exception, explique Denis Thoumy, vice-président en charge de l'Environnement, de l'Energie, de l'Agriculture et de la Forêt. La CCMP agit pour les agriculteurs et producteurs du territoire dans le cadre du Projet Alimentaire Territorial (PAT). Il s'agit d'un plan d'actions coconstruit avec les acteurs locaux afin de contribuer au développement et au maintien de l'agriculture et d'une alimentation locale. Il s'agit notamment de préserver les terres agricoles et de développer de nouvelles productions.

« Nous agissons pour permettre la reprise des exploitations en facilitant l'installation des jeunes et en consolidant la GAEC. Nous avons notamment désigné un référent sur chacune des communes afin d'avoir une connaissance détaillée du travail réalisé sur le territoire. L'objectif est de permettre la mise en relation des différents acteurs. Nous souhaitons développer une réelle dynamique dans ce secteur. »

ANTICIPER LA TRANSMISSION

La transmission d'une exploitation est un processus long, il est donc nécessaire d'anticiper. Le programme mis en œuvre par la CCMP permet de prévoir et de faciliter la mise en relation des cédants et des porteurs de projets d'installation. Il favorise le partage de connaissances et permet d'avoir une vision globale des besoins et des enjeux du territoire, et de définir les actions à engager.

Pour cela, la Communauté de Communes travaille avec de nombreux organismes, comme la Chambre d'Agriculture, qui accompagnent les futurs cédants et les prépare en amont, et ce dès 52 ans. La CCMP collabore également avec les communes, l'Association Départementale pour le Développement de l'Emploi Agricole et Rural (ADDEAR), le Comité de Développement Agricole des Monts du Pilat, Terre de Liens, le Parc du Pilat et Solidarités Paysans.

« Nous souhaitons développer une réelle dynamique dans ce secteur. »

DISPOSITIF D'AIDES EN PLACE

Elle accompagne aussi les porteurs de projet qui souhaitent transformer une exploitation, investir dans du matériel ou réhabiliter un bien, pour développer de la vente directe.

Dans un avenir proche, des installations de ce type pourront être soutenues par le projet alimentaire territorial (PAT). Le PAT soutient l'installation d'agriculteurs, les circuits courts ou l'accès à l'alimentation saine. Le PAT devrait être lancé pour l'été 2024. ▶



Contact : Christine GAZEL
Chargée de mission
Projet Alimentaire Territorial
(Votet agricole)
06 46 17 88 37

PORTEURS DE PROJETS

LA CCMP VOUS ACCOMPAGNE

Vous êtes porteur de projet ? Entrepreneur ou repreneur ? Grâce à votre projet, vous contribuerez au développement et au maintien économique de notre territoire. Des solutions mises en place par votre Communauté de Communes existent pour vous accompagner.

	Aides de la CCMP				Autre aide
Aides publiques	AVANCE REMBOURSABLE	AIDES AUX STRUCTURES VOLET AGRICOLE	AIDES AUX STRUCTURES FILIÈRE BOIS	AIDES AUX ACTIVITÉS DE PROXIMITÉ EN LIEN AVEC LE VOLET RÉGIONAL (Commerce & Artisanat)	EDEL (Energie Durable dans les Entreprises de la Loire)
Acteurs éligibles	Tout type d'entreprises selon conditions	Entreprises agricoles avec transformation et vente directe	Entreprises de la filière bois	Tout type d'entreprises ligériennes	Petites entreprises du commerce et de l'artisanat de proximité
Conditions	Création et développement d'entreprises Investissements matériels et / ou immobiliers ou Reprise Entreprises artisanales, commerciales, de services ou industrielles	Acquisition de matériel de production ou Réhabilitation de bâtis afin de créer un laboratoire ou un espace de vente	Projet inférieur à 25 K€ Pour rappel, le département intervient pour les projets supérieurs à 25 K€	Installation dans un point de vente accessible au public situé dans un centre-ville ou un centre-bourg	Réaliser des économies d'énergie
Montant de l'aide	Durée et conditions selon étude du dossier et avec possibilité de différer le remboursement	Subvention à 10 % des dépenses éligibles comprises entre 10 K€ HT et 100 K€ HT, soit une subvention entre 1 000 et 10 000 €	Subvention à 10 % des dépenses éligibles comprises entre 10 K€ HT et 25 K€ HT, soit une subvention entre 1 000 et 2 500 €	Subventions à 10% des dépenses éligibles comprises entre 10 K€ HT et 50 K€ HT soit une subvention entre 1 000 et 5000 € + Aide complémentaire de la Région (selon les critères régionaux)	Montant de l'aide en fonction du dispositif et des besoins de l'entreprise + d'infos : www.edel42.org

Besoin d'informations ? Contactez le service économique

Stéphanie BADUEL
Responsable du Service
économique et de l'éclousoir
07 86 21 30 55

Aurélië LIERLEY
Manager de commerce
et d'artisanat
06 17 60 26 48

Christine GAZEL
Chargée de mission Projet Alimentaire
Territorial et du Volet agricole
06 46 17 88 37



, VIA FLUVIA VÉLOROUTE ENTRE LOIRE ET RHÔNE

Découvrir la beauté et la nature des Monts du Pilat à vélo ou à pied, prendre le temps d'admirer les paysages, sillonner entre forêts et vallées... C'est la promesse de la Via Fluvia, un itinéraire spécialement conçu pour les amoureux du vélo, de la marche à pied et de la nature. Après plusieurs années de travaux, la réalisation des étapes de notre territoire touche à sa fin. Retour sur ce grand projet collectif.



Née d'une volonté collective entre plusieurs territoires, Loire, Haute-Loire et Ardèche, la Via Fluvia est un itinéraire au cœur de la nature, parfait pour s'initier ou se perfectionner au vélotourisme, nous précise M. André Vermeersch, vice-président délégué au tourisme.

Les Monts du Pilat, ce sont de somptueux paysages et des villages plein de charme que nous avons à cœur de faire découvrir aux touristes et redécouvrir aux habitants ; avec la Via Fluvia : pari gagné. Ce nouvel équipement nous permet, de développer le tourisme à vélo et de proposer une nouvelle activité, qui s'ajoute aux équipements existants comme le dévalkart, le parcours ludique au cœur de la nature, la via ferrata ou encore l'espace nordique.

Il offre aussi de belles balades à nos habitants et une alternative à la voiture pour se déplacer sur le territoire. Cette piste cyclable contribue ainsi à favoriser la mobilité douce et nous permet de répondre à une demande grandissante des usagers de se déplacer autrement. C'est aussi, un moyen de faire découvrir ou redécouvrir la nature, omniprésente, et de sensibiliser les habitants à sa préservation.

Grâce aux éco compteurs installés sur le tracé, nous avons noté un accroissement de la fréquentation. En 2023, nous sommes passés de 19 625 cyclistes à 41 134, une forte utilisation de l'équipement qui nous conforte dans notre choix.

C'est un souffle nouveau qui a été donné au territoire avec la Via Fluvia. ▶





UN NOUVEAU TRONÇON POUR LES MORDUS DE VÉLO



15,9 km
de piste cyclable
sur l'ensemble du territoire



9 km
aménagés en 2023



12 985 cyclistes
de juin à septembre 2023

TRAVAUX RÉALISÉS

Le projet de développement de la voie cyclable touche à sa fin. Au total, 15,9 km de voie sont aménagés avec 6,7 km en voie verte et 9,2 km en voie partagée (véloroute).

Pour rappel, en 2022, la portion située entre Burdignes et Saint-Marcel-lès-Annonay avait été réalisée. Les utilisateurs peuvent ainsi se rendre d'un point à l'autre par une voie verte et une véloroute.

En 2023, près de 9 km de voie verte ont été achevés. Il s'agit de la portion entre Les Bénévis à Burdignes et le lieu-dit de la Gare à Saint-Sauveur-en-Rue

qui a été réalisé.

Des liaisons ont également été aménagées afin de permettre aux utilisateurs de découvrir et profiter des villages.

Au départ de leur itinéraire, ces derniers peuvent d'ailleurs profiter d'aires aménagées : parkings, tables de pique-nique, point d'eau et WC.

TRAVAUX PRÉVUS EN 2024

L'ensemble des tronçons de la voie verte qui concerne les Monts du Pilat sont achevés, reste à finaliser l'aire d'accueil de la Gare de Saint-Sauveur-en-Rue. ▶



Travaux 2023 - Section Burdignes - Saint-Sauveur-en-Rue

Avec le soutien financier de l'Europe, via des fonds du Massif Central, l'État via TEPCV (Territoire à Énergie Positive pour une Croissance Verte), la Dsil (Dotation de soutien à l'investissement local) et la Detr (Dotation d'équipement des territoires ruraux), la Région Auvergne Rhône-Alpes, et le Département de la Loire.

ILS ONT TESTÉ POUR VOUS À VÉLO AVEC LE CAILLOU AUX HIBOUX

À pied, à vélo, sportifs, familles, seniors... Chacun peut profiter de la Via Fluvia, en toute sécurité. Lydie et Maxime, amoureux de la nature et du voyage ont testé pour vous une balade à vélo dans les Monts du Pilat. C'est parti, ils vous emmènent vous promener entre Saint-Marcel-les-Annonay et la Gare de Saint-Sauveur-en-Rue.



Blogueurs depuis 7 ans, Lydie et Maxime sont deux passionnés du voyage et des grandes aventures qu'ils partagent sur leur blog « le caillou aux hiboux » et leurs réseaux sociaux. Attachés au territoire français et plus particulièrement à la région Auvergne-Rhône-Alpes, au travers de leurs récits, ils vous font vivre de belles aventures et partagent leurs coups de cœur. Aujourd'hui, direction la Loire, pour une matinée au fil de la Via Fluvia.

Nous sommes mi-septembre, au petit matin, à Saint-Marcel-les-Annonay. Lydie et Maxime enfourchent leurs vélos et se lancent à la découverte de la Via Fluvia, munis, bien évidemment de leur appareil photo pour capturer la beauté des paysages.

« la Via Fluvia est accessible et il est facile de s'orienter. »

Kilomètre après kilomètre, nous découvrons de belles vues, au cœur de la nature, très diversifiées, nous explique Lydie.

Quelque temps après le départ, nous voilà confrontés à une montée un peu raide, sur 360 m, mais rien d'insurmontable. L'itinéraire, suit un cours d'eau, passe au milieu des champs et traverse la forêt. Les vues défilent mais ne se ressemblent pas, c'est très agréable.

De manière générale, la Via Fluvia est accessible et il est facile de s'orienter. Le petit plus, la majorité du parcours est ombragé, ce qui est idéal lors de fortes chaleurs.

Nous prenons notre temps pour apprécier la nature et prendre quelques clichés, la beauté du site s'y prête tellement. D'ailleurs, tout le long de la voie, des équipements ont été installés afin de faire des pauses : bancs, tables de pique nique, ... Nous poursui-

vons notre périple, parfois exclusivement en voie verte et parfois en véloroute. Dans ces cas, nous partageons la route avec les automobilistes, mais le parcours est sécurisé et le trafic faible.

Notre balade se termine à la Gare de Saint-Sauveur-en-Rue, on y découvre une boîte à livres géante. Coup de cœur pour nous ! Nous aurions aimé profiter davantage de ce lieu insolite, bouquiner à l'ombre d'un arbre, mais le temps file, nous devons retourner à Bourg-Argental pour la pause déjeuner.

Nous voilà revenus à Bourg-Argental, une charmante petite ville, où nous avons pu découvrir une exposition photos à l'office du tourisme et visiter la fabrique de Julien. On recommande de s'y arrêter pour arpenter le vieux centre.

Les astuces pratiques de Lydie et Maxime



Privilégier **des sacoches légères** au sac à dos afin d'éviter les douleurs dorsales.

Ça y est vous êtes prêts et vous avez toutes les infos pour sillonner la Via Fluvia dans les Monts du Pilat ! Belle découverte. ▶

+ d'infos Pour en apprendre davantage sur l'expérience du caillou aux hiboux sur la Via Fluvia et retrouver d'autres récits de voyages, rendez-vous sur leur site www.lecaillouauxhiboux.fr

LA VIA FLUVIA EN FAMILLE

LE SORTILÈGE ENCHANTÉ

Envie d'une sortie familiale amusante ? Et si vous testiez le nouveau jeu de piste « Le Sortilège enchanté » de la Via Fluvia ? À pied ou à vélo, parcourez la piste cyclable à la recherche d'indices, devenez de véritables enquêteurs et amusez-vous !

« Un antique grimoire a été retrouvé pendant les travaux effectués sur la Via Fluvia. Il semble contenir de nombreuses informations sur un sortilège permettant de reconnecter l'Homme à la Nature. Saurez-vous reconstituer la formule magique indispensable à ce précieux sortilège ? ».

Depuis cet automne, de nouveaux jeux de piste, vous sont proposés pour parcourir la Via Fluvia. À destination des parents et des enfants dès 8 ans, ces livrets d'enquêtes permettent de découvrir, en famille ou entre amis, les différents territoires traversés par la piste cyclable, dont les Monts du Pilat. En totale autonomie, vous devez répondre aux énigmes qui jalonnent votre balade et décrypter la formule magique.

COMMENT JOUER ?

Les livrets de jeux sont disponibles gratuitement à l'Office de Tourisme de Bourg-Argental ou en téléchargement sur le site de la Via Fluvia.

Les enquêtes à vélo se déroulent en aller - retour sur la piste (environ 12 à 20 km). Les enquêtes à pied constituent des boucles qui mènent les participants sur des sentiers pédestres ou dans les villages alentour (environ 5 km).

+ d'infos www.viafluvia.fr



VÉLOROUTE ENTRE LOIRE & RHÔNE



FAIRE DÉCOUVRIR LES RICHESSES DU TERRITOIRE



« Cette année, la programmation a été élargie sur le territoire. »

L'Office de Tourisme du Pilat est une association loi 1901 qui a pour objectif de promouvoir et développer les ressources touristiques et économiques du territoire. Sa zone de compétence couvre la Communauté de Communes des Monts du Pilat, mais aussi du Pilat Rhodanien. Rencontre avec la directrice Isabelle Arbuz, pour notamment évoquer les axes stratégiques à l'horizon 2027.

- développer l'offre ;
- améliorer le parcours client ;
- préserver l'équilibre tourisme et population locale ;
- mieux répartir les flux touristiques pour préserver les sites naturels remarquables ;
- faciliter l'écoaccès au territoire et favoriser les mobilités douces ;
- engager concrètement les acteurs locaux dans la transition.

Le plan d'actions qui en découle ne concerne pas que l'Office de Tourisme du Pilat.

Quelles sont les actions menées dans le cadre de Bouge dans le Pilat ?

La programmation a été élargie sur le territoire. Nous proposons des programmes à destination des familles à un tarif préférentiel afin de mettre en valeur les prestations d'activité du territoire, pour pouvoir les tester et ainsi donner envie de poursuivre. De nombreuses activités sont accessibles l'été dans le Parc : via ferrata, biathlon laser, cani-randonnée, descente en trottinette tout-terrain, balades avec les ânes, trottinette électrique, forest game, grimpe d'arbres. L'hiver les amoureux de la nature peuvent partir à la découverte de la faune locale en raquettes, s'initier au ski fond.▶

+ d'infos Office du Tourisme du Pilat
www.pilat-tourisme.fr

Bureau de Bourg-Argental
18 Place de la Liberté - 04 77 39 63 49

Bureau de Saint-Genest-Malifaux
1 rue du feuillage - 04 77 51 23 84



Le bureau de l'Office de Tourisme à Bourg-Argental, au cœur de la Maison du Châtelet

Quel est le rôle de l'Office de Tourisme (OT) du Pilat ?

Nous avons en charge l'accueil et l'information du public sur nos trois bureaux permanents et saisonniers. Nous nous occupons également de la promotion de la destination, de la coordination des différents partenaires publics ou privés et nous commercialisons des offres touristiques. On s'occupe aussi de l'Observatoire de l'activité touristique du territoire, pour connaître le profil de la clientèle, les taux de fréquentation, etc. Enfin, nous gérons aussi les relations presse et proposons des activités en accompagnement comme des visites guidées.

Quels sont les axes à venir pour la destination ?

Dans le cadre du plan d'actions, quatre axes stratégiques ont été définis pour la période 2023-2027. Cela consistera à :

- animer la dimension et la culture touristique à l'échelle du Pilat ;
- optimiser les retombées économiques de la clientèle journée ;
- développer l'offre de séjours dans le respect des valeurs et de l'image du Parc ;
- simplifier le fonctionnement de l'OT.

Par ailleurs, dans le cadre des deuxièmes assises du tourisme du Parc, nous avons identifié sept défis à relever avec l'ensemble des partenaires du territoire :

- promouvoir le Pilat comme une destination de séjour ;

BOUGEZ DANS LE PILAT

FAITES LE PLEIN D'ACTIVITÉS

Bougez dans le Pilat, c'est un programme d'activités outdoor pour petits et grands à pratiquer en famille. De nombreuses activités sont proposées. Accessibles dès 5 ans pour certains, venez découvrir une variété de sports et loisirs. Faites le plein de sensation au coeur du massif du Pilat.

Ce printemps arpentez les sentiers et laissez-vous surprendre par la beauté des paysages lors d'une cani-randonnée, dévaliez les pentes du Pilat en trottinette, découvrez la course d'orientation en famille...

Forest Game

Mercredi 17 avril
14h00 - 16h00
Graix



Réflexion et action au coeur de la forêt avec des épreuves ludiques, techniques et tactiques accompagnées d'énigmes à résoudre.

Sortie encadrée (à partir de 10 ans)

Initiation à la course d'orientation en famille

Vendredi 19 avril
14h00 - 16h00
Mallevall

Apprenez à vous servir d'une carte spécifique d'orientation et partez à la recherche des balises !

Difficulté adaptée aux participants. (à partir de 6 ans)

Trottinette de descente

Dimanche 21 avril
9h00 - 12h00
Maclas

Dévaliez les pentes du Pilat (1000 mètres de dénivelé) à bord d'une trottinette de descente tout terrain. *Sortie encadrée (à partir de 12 ans).*

Cani-randonnée

Lundi 22 avril
14h00 - 16h00
Le Bessat

Réflexion et action au coeur de la forêt avec des épreuves ludiques, techniques et tactiques accompagnées d'énigmes à résoudre.

Sortie encadrée (à partir de 8 ans)

Grimpe d'arbres

Mercredi 24 avril
14h00 - 16h30

Collet de Doizieux

Randonnée arboricole : découverte des arbres, apprentissage écologique et sensations verticales. *Sortie encadrée (à partir de 10 ans)*

Réservations obligatoires en ligne ou auprès de l'Office de tourisme

+ d'infos

Office du Tourisme du Pilat
www.pilat-tourisme.fr

Encore plus d'aventures avec le Bouclier des Secrets



Plongez dans les mystères du jeu de piste, le Bouclier des Secrets. Jouez et enquêtez pendant une aventure unique d'1h30 dans les 4 villages mystérieux des Monts du Pilat.

+ d'infos

Office du Tourisme du Pilat
www.lebouclierdessecrets.fr



Eliane Rouchouze
de Thélis-la-Combe

« À moins de 6 mois de prendre ma retraite anticipée, je me suis adressée à la Maison des Services de Bourg-Argental, pressée par le temps. On m'a proposé un rendez-vous deux jours plus tard. On a fait toutes les démarches, envoyé tous les documents nécessaires. »



Chantal Pommi
de Saint-Genest-Malifaux

« Dans un monde de documents dématérialisés où tout se passe par l'informatique, quel bonheur d'avoir une écoute, un service qui nous aide devant les difficultés administratives qui jalonnent notre vie de tous les jours. »



M^{me} Lherissel
de Saint-Sauveur-en-Rue

« À l'heure du numérique, beaucoup de personnes se retrouvent démunies devant les démarches administratives à effectuer sur internet. Merci à la CCMP d'avoir mis à disposition les assistantes sociales. Elles conseillent, dédramatisent et règlent avec vous et pour vous tous les problèmes. D'une très grande compétence et toujours avec le sourire, elles naviguent sur le net à votre place, notent clairement les documents à fournir, allant même jusqu'à vous prendre des rendez-vous auprès des services sociaux. Bravo pour cette initiative et félicitations à ces personnes qui font vraiment de l'excellent travail. »



Les Maisons des Services



Les Maisons France Services sont des guichets chargés d'accueillir, d'orienter et d'aider les usagers dans leurs relations avec les administrations et les organismes publics. L'objectif est d'accéder aux services publics et de réaliser ses démarches (retraite, permis, impôts, logement...). Le territoire en compte deux, et ce sont les habitants qui en parlent le mieux !

MDS Saint-Genest-Malifaux

Impasse de la Mairie
42 660 Saint-Genest-Malifaux
mds@cc-montsdupilat.fr

MDS de Bourg-Argental

Allée du 8 mai 1945
42 220 Bourg-Argental
mds.bourgargental@cc-montsdupilat.fr

Accueil sur RDV

Lundi : 13h30-16h30

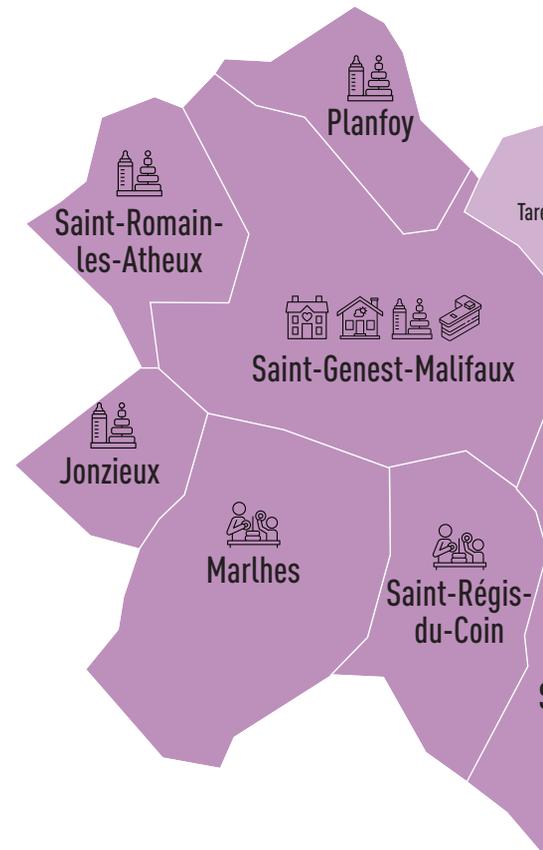
Mardi : 9h-12h / 13h30-18h30

Mercredi, Jeudi, Vendredi :

9h-12h / 13h30-16h30

Standard téléphonique commun

04 51 26 06 59



Les maisons d'assistants maternels (MAM)

AUX PETITS MÔMES

4 rue des Jonquilles
à Saint-Genest-Malifaux
pilatdequat@outlook.fr

LES P'TICATCHOUX

9 allée du village d'enfants
à Saint-Sauveur-en-Rue
mam.pticachoux@yahoo.com

MAM'A'MIA DU BESSAT

20 impasse de la Burle
au Bessat
mamamiadubessat@gmail.com



Le relais petite enfance des Monts du Pilat (RPE) : le guichet unique et le relais petite enfance pour les assistants maternels

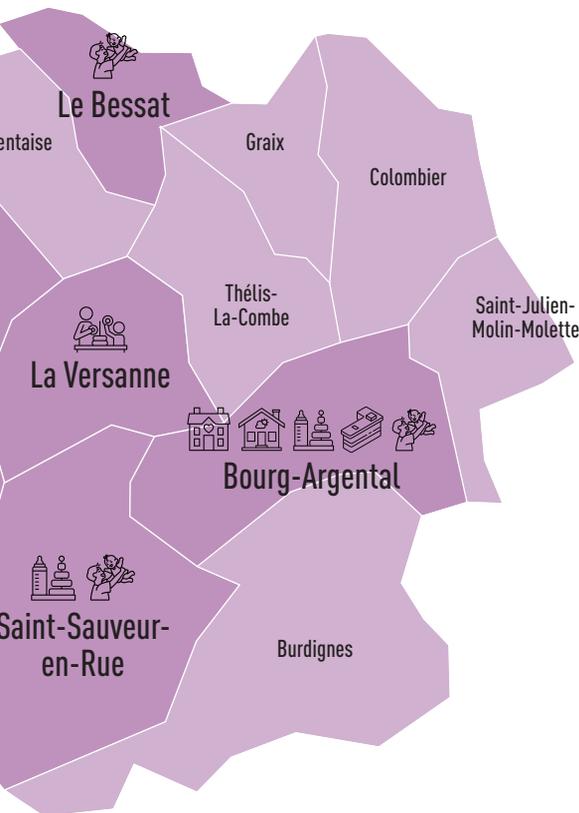
C'est un lieu d'accueil et d'informations pour les parents et leurs enfants (de moins de 6 ans) ainsi que les assistantes maternelles. Les parents sont informés et accompagnés dans leur recherche de mode de garde. Les assistants maternels sont, quant à eux, aidés dans leurs démarches administratives et dans leurs pratiques professionnelles. Les permanences ont lieu au sein des Maisons France Services.

Renseignements au 06 71 65 96 94 ou rpe@cc-montsdupilat.fr

Et si vous deveniez assistant maternel ?

Vous souhaitez travailler avec les enfants ?
Vous êtes en congé parental et désirez reprendre une activité professionnelle partielle ?
Vous êtes disponible, patient, autonome, ouvert au dialogue, organisé et convaincu de l'importance de la petite enfance... alors, vous pouvez devenir assistant maternel.

Renseignements auprès du Relais Petite Enfance.



Les espaces de rencontres parents enfants des Monts du Pilat

Dans un ambiance conviviale, parents et enfants échantent et jouent. L'accueil se fait les mercredis en itinérance sur les communes de La Versanne (les 3^e mercredis du mois de 10h à 12h), Marthes (les 4^e mercredis du mois de 10h à 12h) et Saint-Régis-du-Coin (les 4^e mercredis du mois de 14h30 à 16h30). Financés par la CCMP et la CAF - Animés par l'association « Tu joues »

Renseignements : Tu joues ? 07 52 08 76 61



Lieu d'accueil enfants parents des Monts du Pilat (LAEP)

Le LAEP accueille tous les futurs parents, les enfants de moins de 3 ans avec leurs parents ou un autre adulte familial. Les rencontres ont lieu en itinérance et en alternance le mardi matin à la salle de la Forge de Saint-Genest-Malifaux, et le vendredi matin au 1^{er} étage de la Maison des Services de Bourg-Argental.

Renseignements au 04 51 26 06 59 ou à laep@cc-montsdupilat.fr



Les crèches et micro-crèches

Le territoire en compte six

YOU'PILAT

Bourg-Argental
Tél. : 04 77 39 62 51
Nb de places : 40

LES LUCIOLES

Planfoy
Tél. : 04 77 51 48 31
Nb de places : 18

LES LOUPIOTS

Saint-Genest-Malifaux
Tél. : 04 77 39 09 13
Nb de places : 18

LE COCON

(micro-crèche)
Jonzieux
Tél. : 04 77 61 14 87
Nb de places : 12

PETITES POUSES

(micro-crèche)
Marthes
Tél. : 09 87 71 49 49

LA GOUTTE DE MALICE

(micro-crèche)
Saint-Romain-Les-Atheux
Tél. : 09 87 08 66 78

DONNER LE GOÛT DE LIRE

Retrouvez l'interview de Sylvie, bénévole à la médiathèque de Saint-Sauveur-en-Rue, sur notre site internet : www.cc-montsdupilat.fr



« Le jour se lève sur la forêt tropicale... » C'est comme cela que Sylvie, bénévole à la médiathèque de Saint-Sauveur-en-Rue, débute son activité auprès des élèves de l'école maternelle. Aujourd'hui et comme toutes les semaines de l'année scolaire, une activité ludique en lien avec la lecture est proposée. Grâce au Réseau de Lecture Publique, de nombreux écoliers du territoire se rendent régulièrement dans les médiathèques pour emprunter des ressources et profiter d'animations proposées par les bénévoles. De quoi les initier à la lecture et développer leur goût de lire !



Régis Fanget
Vice-président en charge de la culture, la lecture publique et l'emploi

Les médiathèques du Réseau de Lecture Publique (RLP) sont de véritables lieux de cohésion sociale, de partage et de découverte pour petits et grands, nous précise Régis FANGET, vice-président en charge de la culture, la lecture publique et l'emploi.

La volonté intercommunale est d'offrir des espaces culturels de proximité. Nous avons à cœur de permettre à chacun de bénéficier d'un accès à la culture. Grâce à l'accueil des scolaires dans les médiathèques, les enfants du territoire peuvent lire, grandir, apprendre et découvrir. Il s'agit de leur permettre de maîtriser la lecture et d'avoir une pratique régulière. Cet accueil est d'ailleurs proposé par les bénévoles, qui participent au bon fonctionnement des structures et les font vivre. »



12 bibliothèques



1 266 élèves accueillis

sur l'ensemble du réseau



19 144 prêts
aux élèves ou classes

En effet, les médiathèques du RLP fonctionnent en grande majorité grâce à l'investissement quotidien d'un ensemble de bénévoles. Ce sont eux qui accueillent les scolaires tout au long de l'année dans toutes les structures, exceptée celle de la Versanne, car la commune ne compte plus d'école. Chaque semaine, ils reçoivent ainsi au moins une classe dans leurs locaux.

Ces moments passés dans les médiathèques permettent aux enfants d'avoir accès à un large choix de livres, BD, CD, etc. Les structures deviennent, ainsi, de véritables « bibliothèques d'école ». Les bénévoles sont alors là pour conseiller les enfants dans leur choix d'ouvrage. Ce sont de véritables routines qui se créent chez les jeunes lecteurs, qui à chaque venue, développent un peu plus leur goût de lire.

Les bénévoles accompagnent ainsi les élèves dans la pratique de la lecture, et pour les initier, ces derniers ne manquent pas d'idées. Lors de ces temps d'accueil, ils proposent diverses activités comme des tapis à histoires ou des chasses au trésor. Ces animations sont aussi réalisées en lien avec le programme scolaire et répondent à des thématiques étudiées à l'école, telles que les saisons, le jardin, etc.

Et lorsque les enfants ne peuvent se déplacer jusqu'aux médiathèques, ce sont les bénévoles qui viennent à eux. Ces derniers se rendent, parfois, dans les classes pour animer des ateliers.

De quoi garantir à une large majorité d'élèves des Monts du Pilat de découvrir de belles histoires. ▶

Renseignements : www.mediathèques-montsdupilat.fr

L'HABITAT

UN ENJEU DANS LA PERFORMANCE ÉNERGÉTIQUE



42 foyers

ont bénéficié d'une aide énergétique et/ou à l'autonomie



30 propriétaires

ont pu réaliser des rénovations énergétiques (PIG et Aide à l'habitat privé)



12 foyers

ont bénéficié d'une aide à l'autonomie

La Communauté de Communes des Monts du Pilat souhaite accompagner les propriétaires dans des travaux d'amélioration de l'habitat privé sur son territoire. Afin d'encourager le passage à l'acte, elle propose plusieurs leviers, selon les situations et cumulables avec des aides d'autres opérateurs. En 2023, quarante-deux foyers ont pu bénéficier d'une aide en matière de rénovation énergétique et/ou d'accessibilité. Bilan.

L'AIDE À L'ADAPTATION DU LOGEMENT AU VIEILLISSEMENT ET AU HANDICAP

Afin de faciliter le maintien à domicile des personnes âgées, la Communauté de communes a soutenu les projets d'adaptation du logement au vieillissement. Ce soutien est également valable pour les situations de handicap qui nécessitent des aménagements du logement.

Il peut, par exemple, s'agir de l'aménagement d'une salle de bains, de la création d'un monte-escalier, de l'installation de volets roulants électriques, ...

L'AIDE AUX TRAVAUX DE RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE DES RÉSIDENCES PRINCIPALES

Les propriétaires souhaitant effectuer des travaux de rénovation énergétique dans leur résidence principale peuvent bénéficier selon leur revenu d'une aide.

Il peut s'agir de travaux d'isolation des plafonds, des murs et des planchers ; de l'installation d'une pompe à chaleur, d'un poêle à granule, d'une chaudière haute performance énergétique ; de changements d'ouvertures...

L'aide accordée aux foyers avec des revenus plus avantageux est progressive selon les économies d'énergies réalisées. Plus les économies seront conséquentes, plus vous serez aidés. ▶



Bernard Soutrenon
Vice-président en charge de l'aménagement, de l'habitat et des mobilités

La Communauté de communes des Monts du Pilat s'est donnée comme objectif de participer au défi énergétique et de contribuer à un environnement naturel de qualité à préserver. Cette ambition passe notamment par la rénovation énergétique de l'habitat, une accessibilité renforcée et la lutte contre la précarité énergétique.

Dans un contexte de mutation climatique et environnemental accéléré, nous avons donc décidé de promouvoir une aide financière à l'accompagnement et à la réalisation des travaux, à la fois énergétiques et d'accessibilité.

Il s'agit de permettre à tout un chacun de bénéficier d'un logement viable et décent, tout en économisant l'énergie et en limitant l'émission des gaz à effet de serre.

Notre action vise également à sensibiliser les citoyens à la préservation de l'environnement et encourager les prises d'initiatives individuelles ou collectives dans ce sens. L'idée est de pouvoir encourager et à impliquer le plus grand nombre de nos concitoyens à faire un effort.

En 2023, 42 dossiers reçus, toutes aides confondues, ont été traités, soit plus de 60% de notre objectif, ce qui représente plus de 76 000 € de subventions attribuées, pour 1 279 665 € de travaux. » ▶



Les travaux doivent avoir pour objectif d'adapter le logement et ses accès à une perte d'autonomie liée au vieillissement ou au handicap.



RENOV' ACTIONS 42
04 77 41 41 25
www.renovactions42.org

+ d'infos Toute l'actualité 2024 de ces aides sur www.cc-montsdupilat.fr

DÉCHETS

LES CONSIGNES DE TRI SIMPLIFIÉES

Depuis le 1^{er} janvier 2023, tous les emballages se trient, qu'ils soient en papier, en métal, ou en carton. Ainsi, les bacs jaunes accueillent les boîtes de conserve, les barquettes, gourdes de compotes, sacs en plastiques et autres pots de yaourt. Explications.

Tous les emballages et les papiers se trient dans le **bac jaune** !



TOUS AU COMPOST !

Depuis le 1^{er} janvier 2023, les consignes ont évolué. Ainsi, les collectivités sont dans l'obligation de fournir une solution de proximité afin de trier les biodéchets, en particulier les déchets alimentaires. Aujourd'hui enfouis ou incinérés, ces déchets représentent pourtant 80 kg par an et par Français. Et la Communauté de Communes ne compte pas s'arrêter là.

Nous mettons à la disposition des habitants des composteurs individuels, explique Denis Thoumy, Vice-Président élu de Saint-Genest-Malifaux, chargé de l'Environnement, de l'Énergie, de l'Agriculture et de la Forêt. Nous organisons aussi des réunions sur le sujet dans les communes, avec des maîtres composteurs qui expliquent comment cela fonctionne. Sur les bourgs, nous mettons également en place des composteurs partagés. * Cela se met en place progressivement pour répondre à cet objectif ». Par ailleurs, dans le but d'optimiser la collecte des déchets, le Sictom (Syndicat intercommunal pour la collecte



Composteurs partagés à Saint-Romain-les-Atheux

et le traitement des ordures ménagères) va mettre en place des colonnes semi-enterrées de quatre à cinq mètres cube. « Principalement, cela évitera une hausse des coûts, avec une collecte moins dispersée et

plus organisée sur le territoire, poursuit Denis Thoumy. Nous avons identifié un maillage et les communes cherchent à voir où ces points pourront être implantés. Une petite partie a été installée en 2023 à Jonzieux et Saint-Romain-les-Atheux, le reste se fera à partir de l'automne 2024 et en 2025. Avec, viendra la fin des bacs individuels en raison de regroupements dans des points d'apports volontaires dans des emplacements dédiés. C'est un travail important pour optimiser le fonctionnement et les coûts de la collecte ».

+ d'infos SICTOM Velay-Pilat
04 77 35 69 64 | www.sictomvelaypilat.fr

* Communes équipées de composteurs partagés : Jonzieux, Planfoy, Saint-Romain-les-Atheux et Saint-Sauveur-en-Rue

PRODUIRE ET CONSOMMER UNE ÉNERGIE DURABLE ET LOCALE

La Communauté de Communes travaille avec les communes et l'association Énergies Communes Renouvelables (ECR) afin de proposer un projet de boucle d'autoconsommation collective (ACC), aux particuliers et professionnels du territoire.

L'AUTOCONSOMMATION COLLECTIVE C'EST QUOI ?

Il s'agit de partager l'électricité produite localement grâce à des installations photovoltaïques entre producteurs et consommateurs raccordés au réseau public de distribution et relevant d'un même périmètre géographique. Ce procédé permet de développer un circuit court de l'énergie. Particuliers, entreprises ou collectivités, peuvent participer à une opération d'autoconsommation collective.

L'AUTOCONSOMMATION, COMMENT ÇA MARCHE ?

Les producteurs et les consommateurs, situés à une distance limitée, doivent passer par une Personne Morale Organisatrice (PMO). La PMO est alors en charge de l'opération et gère le réseau public de distribution. Les installations photovoltaïques des producteurs sont raccordées à un réseau public d'électricité ou directement à l'un des points de livraison communs. L'énergie va alors du point de production au point de consommation le plus proche.

QUEL EST LE PROJET DANS LES MONTS DU PILAT ?

Actuellement, la CCMP travaille avec ECR et en partenariat avec les centrales villageoises de la région de Condrieu afin de concevoir des projets de production d'énergies renouvelables sur le territoire. Une étude, financée avec le soutien de l'État dans le cadre du fonds vert ingénierie, est réalisée par le bureau d'études ENOTEA. Cette analyse est construite en plusieurs étapes : étude de la faisabilité de l'opération d'ACC, étude techno-économique et mise en place de l'opération.

En tant que citoyen, comment je participe ?

Je prends contact avec ECR

+ d'infos secr@energiescommunesrenouvelables.fr

POURQUOI DÉVELOPPER CE PROJET ?

Denis Thoumy
Vice-président en charge de l'environnement, de l'énergie, de l'agriculture et de la forêt



Agir localement, produire des énergies vertes, faire de la transition énergétique une opportunité pour dynamiser le territoire. Ce sont les motivations que nous soutenons à la CCMP, nous explique Denis Thoumy.

Au travers de ce projet, la CCMP conforte son engagement en faveur de l'environnement. Nous bénéficions d'un territoire naturel de qualité, il est donc nécessaire de le préserver. C'est pourquoi nous nous sommes engagés à développer des énergies renouvelables comme la mise en place de la centrale photovoltaïque à Saint-Genest-Malifaux avec le Syndicat Intercommunal des énergies de la Loire (SIEL Territoire d'énergie), le projet éolien des Ailes de Taillard ou la création de la microcentrale hydro-électrique, qui produit en moyenne environ 320 000 kWh soit la consommation d'électricité de plus de 130 ménages (hors chauffage).

Cette étude financée par la CCMP nous a permis de déterminer le potentiel de notre territoire pour la mise en œuvre d'une autoconsommation collective et donc le déploiement d'un circuit court. Grâce à ce projet, nous poursuivons notre objectif en faveur des énergies renouvelables en proposant des solutions à nos concitoyens, aussi bien les particuliers que les entreprises, pour consommer plus vert et plus durable. ▶

MOBILITÉS DOUCES

SE DÉPLACER AUTREMENT

Le saviez-vous ? Au quotidien, 51 % de la population du territoire se déplace pour se rendre au-delà du Pilat. La voiture reste aujourd'hui le moyen de transport le plus utilisé en France, 62,8 % en 2019 contre 9,1 % en transport en commun. Pourtant d'autres solutions existent.

TRANSPORTS EN COMMUN



BUS SCOLAIRE

Lorsqu'il reste des places dans le bus scolaire vous pouvez l'utiliser pour vous déplacer.

+ d'infos

www.laregionvoustransporte.fr/departements/transports-interurbains-de-la-loire

LIGNES DE BUS

L12

liaison : Bourg-Argental <> Le Bessat <> Saint-Étienne

L17

liaison entre Saint-Étienne et Annonay, via Planfoy, La Versanne et Bourg-Argental

L14

liaison : Saint-Étienne <> Planfoy <> Saint-Genest-Malifaux <> Marthes <> Jonzieux

+ d'infos www.laregionvoustransporte.fr/

COVOITURAGE



8 AIRES DE COVOITURAGES

Bourg-Argental

Place de la soierie et de la piscine

Le Bessat

Parking de la mairie

Jonzieux

Parking de l'Eglise

Marthes

Parking de l'Eglise

Saint-Genest-Malifaux

Place du 19 mars 1962

Saint-Julien-Molin-Molette

Place Louis Bancel

Saint-Sauveur-en-Rue

Parking du gymnase



mov'ici
Auvergne-Rhône-Alpes

L'application gratuite Mov'ici, de la Région Auvergne Rhône-Alpes, permet d'organiser ses covoiturages : recherche selon une date et un trajet, publication des annonces...

+ d'infos

www.movici.auvergnerhonealpes.fr



AIDES FINANCIÈRES

• Prime de l'Etat de covoiturage courte et longue distance jusqu'à 100 €

Conditions et détails : www.ecologie.gouv.fr/

• Renforcement du forfait mobilités durables jusqu'à 800 € par an et par salarié



VÉHICULES EN PARTAGE

• Service d'autopartage du Pilat entre particuliers ou entre structures

+ d'infos

[ALEC 42 - 04 77 42 65 10](tel:0477426510)

• Voitures (deux) en libre-service à Pélussin, 24h/24h

+ d'infos

[Parc du Pilat - 04 74 87 52 01 info@parc-naturel-pilat.fr](mailto:info@parc-naturel-pilat.fr)

À VÉLO



ATELIERS D'AUTO-RÉPARATION DE VÉLO

Afin de faciliter l'utilisation du vélo sur le territoire plusieurs solutions existent :



Du vent dans les mollets

17 bis, rue Peyronnet St-Julien-Molin-Molette

Ouvert le mercredi de 14h à 17h

les semaines impaires

duventdanslesmollets@mailo.com



Atelier La Fourmière

La Gare à St-Sauveur-en-Rue (le long de la Via Fluvia)

Ouvert à partir du mois d'avril, rendez-vous

tous les 1^{ers} et 3^{es} samedis du mois, de 9h30 à 12h

lafourmiere42@gmail.com - 07 81 86 82 50



ET AUSSI ! Testez les vélos à assistance électrique en vue d'un achat - Tarif location : 30 € pour deux semaines



BONUS VÉLO



Un « bonus vélo » a été mis en place par la Communauté de communes pour encourager l'achat d'un deux-roues. Cette aide a représenté un budget de 20 000 euros pour la CCMP en 2023. Toute l'actualité concernant le renouvellement du dispositif en 2024 : www.cc-montsdupilat.fr

Bernard Soutrenon
Vice-président en charge de l'aménagement, de l'habitat et des mobilités



« Les élus de la Communauté de Communes des Monts du Pilat agissent pour proposer des alternatives à la voiture thermique. D'ailleurs, la CCMP, elle-même donné l'exemple en intégrant dans sa flotte deux véhicules, l'un électrique et l'autre hybride. C'est un premier pas intéressant, estime Bernard Soutrenon, vice-président chargé de l'Aménagement de l'espace, de l'Habitat et de la Mobilité. Nous souhaitons en parallèle apporter des solutions de transport plus groupé aux habitants du territoire ».

Et si on travaillait autrement
dans les Monts du Pilat ?

l'éclosoir
C O W O R K
des Monts du Pilat



RÉSEAU
FIBRE



CAFÉ, THÉ,
à volonté



IMPRIMANTE, SCANNER,
PHOTOCOPIEUR



BUREAUX
PRIVATIFS



SALLES DE
RÉUNION



CASIERS
INDIVIDUELS



ATELIERS &
ANIMATIONS



CUISINE
ÉQUIPÉE



COIN PRESSE
& DÉTENTE

3bis Rue de la République
42220 BOURG-ARGENTAL

Tél. 06 13 23 43 24
lectosoir@cc-montsdupilat.fr
www.lectosoir-cowork.fr

MENUISERIE - CHARPENTE
MAURIN

MCMH - ZA la Gare
42220 BOURG-ARGENTAL

06 25 92 20 94

contact@mc-maurin.fr

CHARPENTE
COUVERTURE
ZINGUERIE

MENUISERIE
ESCALIER

CONSTRUCTION
OSSATURE BOIS



WWW.MC-MAURIN.FR



GROUPE
DELMONICO-DOREL

VENTE & LIVRAISON SABLE GRAVIERS
MATERIAUX POUR BÉTON, TRAVAUX PUBLICS ET PAYSAGERS

Professionnels et particuliers

Contactez-nous au : **04 75 03 11 00**

Email : **dd@deldo.net**

AGIR ENSEMBLE POUR CONSTRUIRE DEMAIN
www.delmonico-dorel.com



de vie ♥ commune(s)

Cette année, la Communauté de Communes fête ses 20 ans.

Depuis deux décennies, l'union de nos 16 communes a permis de promouvoir le développement économique, la préservation de l'environnement, le rayonnement touristique, l'épanouissement de la petite enfance, la vitalité culturelle et la transformation numérique au sein de nos communes.

Ensemble, nous avons su bâtir des projets, tisser des liens et offrir des services de qualité, unis par notre engagement commun envers nos citoyens.

À ces 20 ans de succès partagés et à l'aventure prometteuse qui nous attend.

